

Séance du 22 septembre 2022

Délibération n° 2022/69

OBJET : Approbation de la réactualisation du règlement de la commission des marchés

Vu le décret n° 2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-503 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée,

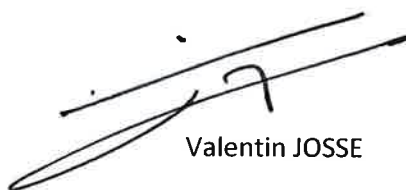
Vu la présentation du Directeur Général relative à la réactualisation du règlement de la commission des marchés,

Sur proposition du Directeur Général,

Le Conseil d'Administration :

- approuve la réactualisation du règlement de la commission des marchés joint à la présente délibération.
- mandate le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique de ce règlement.

Le Président du Conseil d'administration



Valentin JOSSE

Reçu en Préfecture

Le Préfecture de la Vendée
DCPA

26 SEP. 2022

COURRIER ARRIVÉ LE